



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)
FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (FASHS)
Département de Sociologie-Anthropologie
(DS-A)



COLLOQUE INTERNATIONAL

«LA SOCIOLOGIE ET L'ANTHROPOLOGIE AU CŒUR DU DEVELOPPEMENT»

En hommage au Professeur Honorat
AGUESSY et aux Anciens du Département
de Sociologie-Anthropologie

LES ACTES

UAC, septembre 2019
ISBN N°978-99982-0-153-8



Prof. Albert Tingbé-Azalou



Prof. Honorat Aguessy



Dr. Bodehou G. Dah Loisonon



Dr. (MC) Elisabeth G. Fourn



Dr. Bonaventure d'Olivreita



Dr. (MC) Denis Amoussou Eye



Dr. Denise Sossouhouinto



Dr. Agossou Christian



Dr. Abdoulaye Gallou



Claude Assaba



Dr. Grégoire Houssou



Apovo Jean Marie



Dr. David Houinsa



Dr. Jean-Marie Batehi



Dr. (MC) Amélie J. Odourami

VOLUME 3



République du Bénin

=====

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)

=====



FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (FASHS)

Département de Sociologie-Anthropologie (DS-A)

**LES ACTES DU
COLLOQUE INTERNATIONAL**

Sur le thème

**LA SOCIOLOGIE ET L'ANTHROPOLOGIE
AU CŒUR DU DEVELOPPEMENT**

(Campus d'Abomey-Calavi, les 10, 11 et 12 Avril 2019)

**En hommage
au Professeur Honorat Aguessy et aux Anciens du
Département de Sociologie-Anthropologie**

Sous la Haute Autorité de :

Mme Marie - Odile Attanasso,

Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

VOLUME 3

ISBN : 978-99982-0-153-8

PRESIDENT D'HONNEUR

Aurelien **Agbénonci**, Ministre des affaires étrangères et de la coopération

COMITÉ SCIENTIFIQUE

- **Président** : Prof Adolphe Kpatchavi, Université d'Abomey-Calavi
- **Membres** :
 - Prof Albert Nouhouayi, Université d'Abomey-Calavi
 - Prof Albert Tingbé Azalou, Université d'Abomey-Calavi
 - Prof Francis Akindès, Université Alassane Ouattara, Bouaké
 - Prof Adolphe Kpatchavi, Université d'Abomey-Calavi
 - Prof Dodji Amouzouvi, Université d'Abomey-Calavi
 - Prof Issiaka Koné, Université Alassane Ouattara, Bouaké
 - Prof Cyriaque Ahodékon, Université d'Abomey-Calavi
 - Prof Roger Tamassé Danioué, Université de Lomé
 - Prof Michel Boko, Université d'Abomey-Calavi
 - Prof Roch Mongbo, Université d'Abomey-Calavi
 - Prof Lolowou Folly Kokou Hetchelli, Université de Lomé
 - Prof Alkassoum Maiga, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou
 - Prof Gabriel Boko, Université d'Abomey-Calavi
 - Prof Maxime da Cruz, Université d'Abomey-Calavi

- Prof Gauthier Biaou, Université nationale d'agriculture de Kétou
- Prof Placide Clédjo, Université d'Abomey-Calavi
- Prof Séri Dédy, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan
- Prof. Paulin Tolin – Hounsounon, Département de Philosophie
- Dr Nassirou Bako Arifari, Université d'Abomey-Calavi
- Dr Roch Hounghin, Université d'Abomey-Calavi
- Dr Monique Ouassa Kouaro, Université d'Abomey-Calavi
- Dr Abou-Bakari Imorou, Université d'Abomey-Calavi
- Dr Elisabeth Gnassounou Fourn, Université d'Abomey-Calavi
- Dr Sidonie Hédiblè, Université d'Abomey-Calavi
- Dr Charles Babadjidé, Université d'Abomey-Calavi
- Dr Bonaventure d'Oliveira, Université d'Abomey-Calavi
- Dr Amédée Joseph Odunlami, Université d'Abomey-Calavi
- Dr David G. Houinsa, Université d'Abomey-Calavi
- Dr Denis Amoussou-Yéyé, Université d'Abomey-Calavi
- Dr Mohamed Abdou, Université d'Abomey-Calavi
- Dr Pascal Dakpo, Université d'Abomey-Calavi
- Dr Hygin Kakaï, Université d'Abomey-Calavi
- Dr Gilles Gohy, Université d'Abomey-Calavi
- Dr Gouda Souaibou, Université d'Abomey-Calavi
- Dr Sylvie de Chacus, Université d'Abomey – Calavi

COMITÉ D'ORGANISATION

- **Président** : Charles Lambert BABADJIDE

- **Membres**

- | | |
|-----------------------------|----------------------------|
| ▪ Odunlami Amede | ▪ Tama Clarisse B T. |
| ▪ Monique Ouassa Kouaro | ▪ Bako Arifari Nansirou |
| ▪ Abou-Bakari Imorou | ▪ Hedible Sidonie Clarisse |
| ▪ Azizou Chabi Imorou | ▪ Aholou Cyprien |
| ▪ Roch Houngnihin | ▪ Amouzouvi Dodji |
| ▪ Jean-Marie Botchi | ▪ Coovi Gilbert |
| ▪ Florentin Nangbé | ▪ Kouin Barnabé Jaures |
| ▪ Raymond Assogba | ▪ Demba Diallo Kassimou |
| ▪ Abdoulaye Bénon Monra | ▪ Montcho Bruno |
| ▪ Joseph Saghui | ▪ Gnanvi Appolinaire |
| ▪ Emilia Azalou Tingbé | ▪ Falade Isabelle |
| ▪ Vidjanagni Gbénou | ▪ Agognon Gérard |
| ▪ Jacques Aguia-Daho | ▪ Bissiriou Mohamed |
| ▪ Karl Nassi | ▪ Oumonrou Abdoulaye |
| ▪ Emmanuel Sambiéni | ▪ Mama Abdoulaye Djafarou |
| ▪ Edouard Wallace | ▪ Alihonou Odette |
| ▪ Mamatou Meba Bio | ▪ Badjagou I. Félix |
| ▪ Fabien Affo | |
| ▪ Patrick Hinnou | |
| ▪ Mathias Affomaï | |
| ▪ Thimothée Togbé | |
| ▪ Auguste Takpé | |
| ▪ Afissou Yessoufou | |
| ▪ Vodounnon Totin K. Marius | |

TABLE DES MATIERES

AXE 5. SOCIOLOGIE RURALE ET LES MONDES RURAUX	19
PARTICIPATION DES FEMMES A LA PRODUCTION VIVRIERE DANS L'ARRONDISSEMENT D'AKOFODJOULE DANS LA COMMUNE DE DASSA-ZOUME Emmanuel G. AKAKPO & Roger A. ATCHOUTA	21
GESTION FONCIERE ET SECURITE ALIMENTAIRE DANS LA COMMUNE DE TCHAOUROU AU NORD DU BENIN AKIYO Offin Lié, Rufin YOLOU Isidore YABI Ibouraïma & GOUDA Lévi 4 TIAMIOU Latifou	41
LE TRIBUNAL DE CONCILIATION : UNE "INSTITUTION PUBLIQUE" EN "SOUFFRANCE DE LEGITIMITE" DANS LA GESTION DES TERRES RURALES A ATHIEME AU SUD-OUEST DU BENIN TOGBE Codjo Timothée	59
DEFIS SOCIO-ECONOMIQUES DE L'ACCESSIBILITE A L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL : EXPERIENCE DES ACTEURS DE LA COMMUNE D'ADJARRA AZALOU TINGBE Emilia M	77
PROBLEMATIQUE FONCIERE ET ACCES DES FEMMES AUX TERRES AGRICOLES : UNE ANALYSE SOCIO ANTHROPOLOGIQUE DANS LE CENTRE OUEST NIGERIEN BETOU Bizo	89
POPULATION – EAU, SOL ET AIR AU BENIN : UN VECU PARADOXAL ? Gilles Expédit GOHY	105
CHOIX DE LA FORME DU PRODUIT DE TRAITEMENT DE L'EAU A DOMICILE PAR LES MENAGES RURAUX ET PERIURBAINS DANS LA DONGA ET L'ATACORA AU BENIN Gilles Expédit GOHY	131
CIVILISATION DE L'EAU" A ZOGBODOMEY : ETUDE DE CAS DU COMPLEXE AGBOGBO ET HLAN TOBADA Alexis Babylas, HEDIBLE S. Clarisse & BABADJIDE Charles Lambert	149

ENJEUX SOCIO-ECONOMIQUES DU DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES RURALES NON AGRICOLES DANS LA COMMUNE DE BASSILA AU BENIN	163
Abdou-Madjidou TONDRO MAMAM, Moussa GIBIGAYE, Janvier D. GUEDENON, Bernard FANGNON & Antoine Yves TOHOZIN	
INFLUENCE DES LOGIQUES DES ACTEURS SUR L'APPROPRIATION DES ACQUIS DE VALORISATION DES RESSOURCES EN EAU DANS LA COMMUNE DE BOPA AU BENIN	185
Pierre D. TOSSA & Roch L. MONGBO	
AXE 6 PHILOSOPHIE, ETHNOLOGIE ET DEVELOPPEMENT	209
LA DIMENSION NORMATIVE DES CONFLITS ET DU TERRORISME DANS L'ESPACE CEDEAO : UN DEFIS POUR LE DEVELOPPEMENT DES ETATS OUEST-AFRICAINS	211
Mohamed ABDOU	
ROTATION, ALTERNANCE POLITIQUE DANS LES DEMOCRATIES AFRICAINES : DES CRISES DE REPRESENTATION AU PRINCIPE CONSTITUTIF	233
Eustache Roger Koffi ADANHOUNME	
LES JEUNES ENTREPRENEURS FACE AUX DEFIS DE L'EMPLOI A COTONOU	253
Mahougnon Antoine AMOUSSOU GLOGLO & Charles L. BABADJIDE	
LES CLASSES MOYENNES BENINOISES : ENTRE PREOCCUPATIONS DE DEVELOPPEMENT ET DE RECHERCHE	263
Fidèle Ballo Guèdè ; Erdmute Alber & Dodji Amouzouvi	
CRISES SOCIETALES ET PERSPECTIVES DES ETATS EN AFRIQUE : UNE ANALYSE AUTOUR DES FONDEMENTS DES VIOLENCES DES « FADAS » ET « PALAIS » DANS LA VILLE DE ZINDER AU NIGER	285
Abdourahamane DICKO & Issoufou ISSA	
INTERACTIONS ET STRATEGIES DANS L'OFFRE PRIVEE FORMELLE DU MEDICAMENT EN MILIEU RURAL AU BENIN. QUAND LES LOGIQUES MARCHANDES INFLUENCENT LES NORMES DE SANTE PUBLIQUE	305
MOÏSE DJRALAH	
MÉNAGES RURAUX ET PÉRI-URBAINS DU NORD-OUEST BÉNIN ET NOVATION DU DÉVELOPPEMENT. LE TRAITEMENT DE L'EAU À DOMICILE EN INTÉGRATION	327
Gilles Expédit GOHY	

ESPACES D'INCURSION DU RELIGIEUX ET DU POUVOIR POLITIQUE DANS LE PROCESSUS DEMOCRATIQUE AU BENIN GUIYOH F. Abel	349
FACTEURS ASSOCIES A LA NON-OBSERVANCE THERAPEUTIQUE CHEZ LES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH-SIDA A L'HOPITAL BETHESDA DE COTONOU KOTOKY Fresnel Saturnin	369
COOPERATION MILITAIRE DANS LA GESTION DES CRISES SOCIOPOLITIQUES EN AFRIQUE : ENJEUX ET DEFIS KPANIGUE Atinedi	379
A LA RECHERCHE DE LA PAIX PERDUE EN COTE D'IVOIRE : LA FORMATION DES JEUNES A TRAVERS LA PRATIQUE DU FOOTBALL COMME ALTERNATIVE AUX CONFLITS POLITIQUES ET COMMUNAUTAIRES ? Séverin Konan MLAN, Honnéo Gabin TARROUTH & Combo Kouassi MAFOU	395
QUESTION MUSULMANE FACE A LA SCOLARISATION DES ENFANTS A DJOUGOU N'yanwèi Espérance OBONTE & Pascal DOHOU	421
SATISFACTION DES USAGERS DES SERVICES PUBLICS D'EAU POTABLE DANS LA COMMUNE DE BANIKOARA : CLE DE VOUTE DU DEVELOPPEMENT DU SYSTEME Salifou Bio A. Lauriane et Gouda L. Souaïbou	449
CUMUL D'EMPLOIS PAYANTS PAR LES AGENTS DE SANTE DE COTONOU ENTRE LE PUBLIC ET LE PRIVE ET DEGATS SOCIAUX DANS LE SECTEUR DE LA SANTE Aimé V. TCHEFFA	463

AXE 5. Sociologie rurale et les mondes ruraux

DEFIS SOCIO-ECONOMIQUES DE L'ACCESSIBILITE A L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL : EXPERIENCE DES ACTEURS DE LA COMMUNE D'ADJARRA

AZALOU TINGBE Emilia M

Enseignant-Chercheur, Département de Sociologie-Anthropologie, Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS), Centre Universitaire d'Adjarra, Université d'Abomey-Calavi, emiliamawugnon@gmail.com

Résumé

L'accessibilité à l'eau potable est devenue une préoccupation internationale. Au Bénin, le droit à l'eau potable est garanti par la loi N° 2010-44 du 21 octobre 2010 portant gestion de l'eau en République du Bénin. Mais force est de constater qu'aujourd'hui encore, malgré les efforts consentis par les gouvernants, l'approvisionnement en eau potable rencontre de grands problèmes. La réalité n'est pas autre, dans la commune d'Adjarra. Cette recherche a pour objectif général d'analyser les facteurs socioéconomiques qui rendent difficiles l'accès à l'eau potable dans la commune d'Adjarra.

Pour y parvenir, les méthodes quantitative et qualitative ont été mixées. Ces données ont ensuite été utilisées, dans une approche prospective en vue de repérer et d'analyser les défis. La population mère est constituée des femmes de ménage, des gestionnaires de forage et d'AEV, les autorités de la direction générale de l'eau et celles de la SONEB, et les autorités communales d'Adjarra. La technique d'échantillonnage par choix raisonné a permis de sélectionner 43 informateurs. Les investigations se sont déroulées de mai à septembre 2018.

Les résultats révèlent que l'accès à l'eau potable dans la commune d'Adjarra dépend d'une part des capacités des ménages à s'offrir cette ressource et d'autre part des diligences des autorités administratives à la rendre disponible. Cette recherche a révélé qu'en dépit des chiffres publiés çà et là, les consommateurs rencontrent de grandes difficultés à s'approvisionner en eau potable.

Mots-clés : Eau potable, assainissement, consommateurs, Adjarra

Abstract

In Benin, the right tap drinking water is guaranteed by Law No. 2010-44 of the 21st October 2010 on water management in the Republic of Benin. But it is clear that even today, despite the efforts made by the rulers of each country, the supply of tap drinking water faces great problems. The reality is not other, in the municipality of Adjarra. The general objective of this research is to analyze the socioeconomic factors that make access to tap drinking water difficult in the municipality of Adjarra.

To achieve this, the quantitative and qualitative methods were mixed. These data were then used in a prospective approach to identify and analyze challenges. The major population consists of housekeepers, drilling managers and AEVs, the authorities of the General Company of Water (SONEB), and the municipal authorities of Adjarra. The reasoned choice sampling technique allowed the selection of forty-three (43) informants. The investigations took place from May to September 2017.

The results reveal that access to tap drinking water in the municipality of Adjarra depends both on the capacity of households to this resource and on the other hand the administrative authorities' participation to make it available. This research revealed that, despite the numbers published here and there, consumers have great difficulty in obtaining drinking water.

Keywords: Tap drinking water, sanitation, consumers, Adjarra

Introduction

L'eau est une ressource indispensable à la vie humaine et animale. Elle joue un rôle important dans le développement socioéconomique de toute nation car la disponibilité de l'eau potable est source de bonne santé et d'épanouissement des individus et de la communauté. C'est en fonction de cette pertinence que les Objectifs de Développement Durable (ODD) ont fixé l'accès à l'eau potable comme l'un des fondamentaux à atteindre d'ici 2030.

Au Bénin, le droit à l'eau potable est garanti par la loi N° 2010-44 du

21 octobre 2010 portant gestion de l'eau en République du Bénin. Cette loi stipule en son article 6 que « *chaque citoyen béninois a le droit de disposer de l'eau pour ses besoins et les exigences élémentaires de sa vie et sa dignité* ». Mais force est de constater qu'aujourd'hui encore, malgré les efforts consentis par les gouvernants, l'approvisionnement en eau potable rencontre de grands problèmes. Ceci semble confirmer les projections de D. Brook (1999), selon qui « *au cours des 25 prochaines années, le tiers de la population mondiale fera face à une grave pénurie d'eau* ».

Malgré les efforts du gouvernement béninois dans le but de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), qui ont permis au pays d'atteindre plus de 60% de desserte en eau potable (Direction Générale de l'eau [DG-Eau], 2016), la commune d'Adjarra reste un milieu où l'approvisionnement en eau potable continue d'être un véritable défi. En effet, plusieurs ouvrages d'eau sont abandonnés, en panne ou en conflit de gestion pendant que les populations sont obligées de se porter vers les réserves naturelles pour satisfaire leurs besoins en eau avec tous les risques que cela comporte. Quels sont les facteurs socioéconomiques qui rendent difficile l'accès à l'eau potable dans la commune d'Adjarra ? Cette recherche a donc pour objectif d'analyser les déterminants socioéconomiques de l'accessibilité à l'eau potable dans la commune d'Adjarra. De façon spécifique, il est question d'identifier les difficultés économiques liées à l'approvisionnement en eau potable dans cette commune d'une part et de relever d'autre part les limites des politiques mises en œuvre pour l'accès à l'eau potable à Adjarra. Pour atteindre ces objectifs, deux hypothèses ont été émises : Le coût élevé de l'eau empêche les populations à y recourir ; l'organisation de l'approvisionnement en eau potable dans la commune d'Adjarra souffre de beaucoup d'insuffisances.

1- Méthodologie

L'atteinte des objectifs fixés pour la présente recherche passe par la mise en œuvre d'une approche méthodologique qui repose sur la mobilisation d'un certain nombre de matériels et de méthodes appropriés. Ces derniers ont permis la synthèse des informations recueillies de la littérature existante et des données collectées sur le terrain.

Cette recherche est de nature qualitative. L'aspect qualitatif inclut les significations que l'acteur attribue à son environnement et ses interprétations. Cependant, quelques données quantitatives y figurent en termes de données statistiques ou de réalisation de matrices à partir de quelques résultats de l'investigation.

La population mère est constituée de celle de la commune d'Adjarra, parmi laquelle des échanges ont eu lieu avec des femmes de ménage, des gestionnaires de forage et d'approvisionnement en eau potable, les autorités de la Direction Générale de l'eau (DG Eau), celles de la Société Nationale d'Énergie du Bénin (SONEB), et les autorités communales d'Adjarra. Ces différentes catégories d'acteurs ont été retenues en fonction de leurs différents rôles.

Les données ont été collectées dans des documents écrits (ouvrages, rapports d'activités), et sur le terrain. Dans ce cadre, le guide d'observation et le guide d'entretien ont été utilisés. Au cours de cette enquête, des entretiens individuels ont été réalisés avec les acteurs cités supra. Ces discussions ont porté sur les facteurs socio-économiques liés à la disponibilité de l'eau potable dans la commune d'Adjarra.

Le traitement des informations a été réalisé selon la méthode d'analyse du contenu dans le but de découvrir la signification du message présent dans le discours des participants. Les entretiens ont été enregistrés en langue goun, sur un support audio (téléphone portable) et la transcription, réalisée en français.

Le modèle d'analyse dans cette recherche est l'analyse stratégique de M. Crozier et E. Friedberg (1977). L'Analyse Stratégique encore appelé le Jeu des Acteurs est partie d'une constatation de base. Pour G. Piroton (Textes-site-DW08) :

« Aucun individu n'accepte d'être traité totalement et uniquement comme l'objet du fonctionnement ou de l'accomplissement des buts d'une organisation. Les conduites des acteurs ne sont plus vues comme la simple résultante, prévisible, stéréotypée et donc reproductible, des déterminants structurels, financiers ou psychologiques. Leurs conduites sont inventées par les acteurs, dans un contexte, construites en vue de certains buts. Si la

formulation la plus achevée de cette conception est le fait de Michel Crozier et Erhard Friedberg, précisons qu'ils prennent explicitement appui sur les travaux de deux sociologues américains, J. March et H. Simon (1957), à qui l'on doit le concept de "Rationalité Limitée" ainsi qu'une analyse davantage "politique" des organisations ».

Le jeu des acteurs loin de partir d'un agent passif répondant de manière prévisible aux choix du stimulus qu'on lui impose, a démontré qu'il existe des agents libres ayant leurs propres buts, des limites; leurs buts, parce que les acteurs ont la possibilité d'y développer leurs stratégies (M. Crozier et E. Friedberg, 1977 : p.43)

2- Résultats et discussions

2-1 Situation de l'approvisionnement en eau potable dans la commune d'Adjarra

La couverture en eau potable, de la commune d'Adjarra est assurée par plusieurs dispositifs au nombre desquels les forages dotés de pompe à motricité humaine, les adductions d'eau villageoises, et le réseau de la Société Béninoise des eaux du Bénin (SONEB). Selon cette dernière, seulement 44% de la population concernée dispose d'eau potable tout le long de l'année. La même source estime que la majeure partie de ces 44% s'approvisionne au niveau des forages et des Adductions d'Eau Villageoise (AEV). Une faible proportion est abonnée aux populations ? A cette question, les informateurs ont décrié la lenteur dans la satisfaction des demandes à la SONEB, et la qualité de l'eau qui n'est pas souvent fiable. C'est ce qu'affirme M. G.P. de l'arrondissement central de la commune : « *J'ai tout fait pour avoir l'eau de robinet chez moi. Je n'ai pas pu. J'ai fourni les pièces. Mais chaque fois, on me dit de revenir. De plus, les voisins se plaignent en disant qu'il y a des déchets dans le robinet. Alors, j'ai dit à mes femmes, d'aller à la source* ».

D'autres ne veulent pas payer pas payer de facture pour l'eau compte des représentations sociales qui y sont liées : l'eau, c'est la vie, c'est un don de Dieu. L'eau des AEV est plus acceptée dans les consciences que celle du robinet pour laquelle, il faut payer mensuellement une facture. Dame R.S affirme :

« Mon mari et moi avons compris que l'eau de pompe de la place publique est celle qui vient directement de la terre. Et on

s'est dit qu'on a qu'à économiser l'argent de l'eau de robinet là pour autres choses. Donc la tontine qu'il a ramassé pour faire ça a été utilisée pour réfectionner sa moto ».

Ce résultat confirme les conclusions de la SONEB qui estime qu'à peine la moitié de la population d'Adjarra consomme l'eau potable alors que l'autre moitié s'approvisionne dans les réserves naturelles non potables, sources de maladies hydriques. Les ménages qui ont accès à l'eau potable parcourent de longues distances avant d'atteindre la source, et aux horaires fixés par les comités de gestion. Par exemple, avant 6h du matin et après 19h du soir, il n'est pas possible d'avoir de l'eau dans les fontaines et les AEV. La bassine d'eau est vendue entre 15 et 20f CFA dans les forages dotés de pompe à motricité humaine alors que dans les AEV, le mètre cube d'eau est livré à 560f CFA ou 660f CFA au niveau de la SONEB. De façon unanime, les acteurs interrogés ont reconnu la cherté du coût de livraison de l'eau. Plus de 90% des femmes de ménage affirme que le coût est très élevé et crée des difficultés d'approvisionnement dans les ménages à faible revenu.

2-2 Politique d'accès à l'eau : une épreuve pour les bénéficiaires

L'enquête de terrain a révélé des insuffisances au niveau de la politique communale de gestion de l'eau. En effet, les autorités communales ne font pas diligence pour réparer les forages ou les AEV en panne depuis plusieurs années. Il n'existe pratiquement aucun lobbying auprès de la SONEB pour l'extension de son réseau dans la commune et l'amélioration de ses prestations. L'autre obstacle qui s'oppose à un accès facile à l'eau potable pour les populations de la commune d'Adjarra est le conflit dans la gestion des sources d'eau. Souvent, ces ouvrages sont confiés par affinité aux gestionnaires, ce qui crée des problèmes de traçabilité dans la mobilisation des ressources générées et en arrive à bloquer le fonctionnement normal des dites sources. Aucun magasin de pièces de rechange n'est constitué de sorte que les forages et les AEV tombent en panne à cause des pièces qui ne coûtent pas grande chose sur le marché. Il faut ajouter à tout ceci la lourdeur administrative qui empêche la réalisation de toute volonté de meilleure gestion de l'eau et des ouvrages d'eau dans la commune d'Adjarra. En témoignent les propos de cet agent de la mairie :

« Les ouvrages dédiés à l'eau potable, s'ils tombent en panne, ne peuvent être réparés ici. Il faut aller chercher quelqu'un à Porto-Novo, et ensuite, rester derrière lui. Pendant combien de temps vas-tu faire cela ? Alors qu'on aurait pu acheter quelques pièces en réserve et voir avec les ouvriers locaux ». R.S, agent de la Mairie.

Ainsi, l'administration communale semble laisser croire qu'elle se soucie peu de la maintenance des installations, voire, de la disponibilité de l'eau potable. Quels sont les acteurs en jeu ?

2-3 Acteurs en jeu

Plusieurs acteurs interviennent dans la gestion de la fourniture de l'eau potable à Adjarra. Ils interviennent à des niveaux spécifiques. Le tableau I en présente la liste et les actions incombant à chaque acteur :

Tableau I : Liste des acteurs et rôles

Acteurs	Actions
Service public	Installation des infrastructures
Administration locale	Suivi, maintenance des ouvrages
Gestionnaires d'ouvrage d'eau	Gestion des ouvrages, commercialisation de l'eau, fixation du prix de l'eau
Bénéficiaires	Achat de l'eau, désignation du comité de gestion, assainissement des sites

Source : AZALOU TINGBE E. M., 2018

A partir de ce tableau, les acteurs concernés sont : le service public chargé d'installer les infrastructures, l'administration locale responsabilisée dans le suivi et la maintenance des ouvrages, les gestionnaires des ouvrages d'eau pour ce qui concerne la gestion des ouvrages, la commercialisation de l'eau, la fixation du prix de l'eau, et enfin, les bénéficiaires qui achètent l'eau, désignent le comité de gestion et s'occupent de l'assainissement des sites. Quels sont alors les défis à relever par ces acteurs ?

2-4 Matrice de Diagnostic Stratégique

L'identification des défis à relever au plan socioéconomique nécessite que soit établi un diagnostic stratégique du système "Accessibilité à l'eau potable dans la commune d'Adjarra" (Tableau II).

Tableau II : Matrice de Diagnostic Stratégique au palier Economie

Faits porteurs	Crise économique, Cherté des produits de premières nécessités
Acteurs	Service public, Administration locale, Gestionnaires d'ouvrage d'eau, Bénéficiaires
Incertitudes critiques	Existence des infrastructures, Avenir de la décentralisation, Changement climatique, Capacité du Bénin à juguler les crises économique et financière, Amélioration du pouvoir d'achat des ménages
Tendances lourdes	Perceptions de l'eau, Perception de la chose publique, Faible participation à la gestion du bien public
Stratégies	Création d'infrastructures de l'eau, Existence de comité de gestion
Forces	Création d'une Direction Générale de l'eau, 76/101 forages fonctionnels, Existence des infrastructures
Faiblesses	Non maintenance des ouvrages, Distanciation des infrastructures, Coût élevé de l'eau
Opportunités	Intérêt mondial de l'eau, ODD : l'accès à l'eau potable comme l'un des fondamentaux à atteindre d'ici 2030.
Menaces	Changement climatique

Source : AZALOU TINGBE E. M., 2018

La Matrice de Diagnostic Stratégique (MDS) indique les neuf variables qui permettent d'identifier les défis à relever pour l'accessibilité à l'eau potable dans la commune d'Adjarra. Ces variables relèvent des événements actuels et des priorités de développement mondiales. Les changements climatiques constituent des menaces pouvant affaiblir le fonctionnement de la DG Eau. L'intérêt mondial de l'eau à travers l'atteinte des ODD est une opportunité que devrait saisir la commune d'Adjarra en vue d'impacter les tendances lourdes et les représentations de cette société.

Cette matrice a servi de base à l'analyse du jeu des acteurs et au recueil des aspirations.

2-5 Le jeu des acteurs

En se basant sur les travaux de M. Crozier et E. Friedberg (1977), G. Piroton (<http://users.skynet.be/gerard.piroton/Textes-site-DW08/analyse-strategique-pres-GP-ligne.pdf>) a conçu la grille pour une analyse stratégique d'un événement organisationnel significatif. L'adaptation de cette grille aux résultats de la présente recherche fait ressortir, dans le tableau III, les différents acteurs, leurs objectifs, leurs enjeux, les ressources dont ils se servent, les contraintes qu'ils rencontrent, et les alliances qu'ils établissent entre eux.

Tableau III : Analyse stratégique de l'accessibilité à l'eau potable dans la commune d'Adjarra

Acteurs	Objectifs	Enjeux	Ressources	Contraintes	Alliances
Service public	Installer les infrastructures d'approvisionnement en eau potable	Rendre disponible l'eau potable aux populations	Etat, Partenaires au développement	Insuffisance de ressources financières	Administration locale
Administration locale	Faire le suivi et la maintenance des ouvrages	Rendre disponible l'eau potable aux populations	Budget de la mairie, Partenaires au développement	Insuffisance de ressources financières,	Gestionnaires d'ouvrage d'eau
Gestionnaires d'ouvrage d'eau	Gérer les ouvrages, faire commercialiser l'eau, fixer le prix de l'eau	Assurer la disponibilité permanente de l'eau potable	Recettes	Manque de formation et de sensibilisation	Populations
Bénéficiaires	Acheter l'eau, participer à la désignation du comité de gestion, assainir les sites d'approvisionnement	Se satisfaire d'une eau de qualité	Revenus des ménages	Faible revenu	Administration locale, Gestionnaires d'ouvrage d'eau

Source : AZALOU TINGBE E. M., 2018

L'analyse stratégique de l'accessibilité à l'eau potable dans la commune d'Adjarra révèle les objectifs poursuivis par chaque acteur, les enjeux visés, les ressources nécessaires, les contraintes auxquelles ils font face, et les relations entre acteurs. En visant l'installation des infrastructures d'approvisionnement en eau potable, l'Etat se préoccupe de la disponibilité permanente de l'eau potable grâce à l'appui des partenaires au développement et de l'administration locale, nonobstant le risque que les ressources financières nécessaires ne soient pas accessibles. Dans la même veine, l'administration locale, pour rendre disponible l'eau potable aux populations, fait recours aux services des gestionnaires qui managent les ouvrages sur les fonds de recette. Le manque de formation et de sensibilisation ne leur permet pas de maximiser les recettes en convainquant les populations de recourir à l'offre d'eau potable. Ces populations, bénéficiaires, n'arrivent pas toujours à s'approvisionner à l'eau potable, en fonction du niveau de leur revenu. Ce résultat rejoint les points de vue des théoriciens de la rationalité limitée. Les populations font des choix précis quand il s'agit de recourir à l'eau potable. Elles s'approvisionnent à une source selon la disponibilité de l'eau, la distance, le revenu, et les représentations liées à l'eau.

2-6 Quelques aspirations à l'horizon 2028

Les aspirations ont été recueillies aux plans économique et social.

Au plan économique, les acteurs ont souhaité une multiplication des ouvrages d'eau, une diversification des sites de sorte à les rapprocher des bénéficiaires, une implication plus étroite de la mairie dans la gestion des points d'eau. L'accomplissement de ces aspirations contribuera à la limitation des conflits liés au sujet dans la commune. De plus, les informateurs aspirent à une prise en charge de la maintenance des ouvrages par des partenaires au développement, et à la baisse du coût de l'eau.

Au plan social, la gestion efficiente des points d'eau pourrait permettre d'investir dans la réalisation d'infrastructures socio-sanitaires, éducatives. Mieux encore, les cantines scolaires pourraient être renforcées car, soulignent les informateurs, beaucoup d'enfants se nourrissent toujours mal à l'école :

« Si les robinets là sont bien gardés, et si l'argent est bien conservé, on peut donner un peu à l'école pour que nos enfants mangent bien à l'école. De la même manière, notre centre de santé en a besoin. Ma fille qui travaille là-bas n'a pas été payée jusqu'à maintenant » M. Koffi, parent d'élève

La gestion des ouvrages d'eau potable peut donc impacter les autres champs du développement. Les infrastructures hydrauliques qui existent dans la commune d'Adjarra ne facilitent pas pour autant l'accès à l'eau potable aux populations de cette commune. Seulement 44,33% sont desservis en eau potable en 2017. Le reste continue de s'approvisionner à des sources non potables. En saison pluvieuse elles consomment l'eau de pluie et accourent vers les rivières en saison sèche. D'autres réserves telles que les puits personnels les dépannent en période de soudure. Le constat est plus pertinent au niveau de la quantité d'eau préconisée par personne par jour. Elle est de 20 litres par personne par jour selon le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) alors que dans la commune d'Adjarra, elle est actuellement de 8,49 litres par personne par jour ; ce qui est très faible compte tenu des données officielles.

Les points d'eau sont éloignés des communautés et situés à environ un kilomètre des ménages. Mais ceci n'empêche pas les femmes de s'y rendre. Toutefois, 64% des ménages décrie le coût trop élevé de cession de l'eau ; ce qui ne signifie pas qu'ils demandent un accès gratuit à l'eau potable. 94% des informateurs souhaitent la fourniture d'eau potable à un coût raisonnable. Le coût de l'eau constitue alors un obstacle à son accès. En s'appuyant donc sur le jeu des acteurs, les souhaits des populations se justifient ; il faut une meilleure gestion de l'approvisionnement en eau potable. Les communautés sont bien conscientes de leur rôle dans cette bonne gestion mais aussi dans l'entretien des ouvrages existants dans la commune. Mais elle demande en retour un effort de la part des autorités communales pour une meilleure couverture de la commune en fourniture d'eau potable.

Dans le plan de développement communal d'Adjarra, la question de l'eau n'est pas abordée avec grande importance. Seules, les ONG, sensibilisent la population sur l'importance de la consommation de l'eau potable. Les gestionnaires de points d'eau déplorent le temps important qui s'écoule avant la prise en charge des éventuelles pannes par les autorités. Par exemple, 76 forages sur les 101 que compte la commune, ainsi que deux AEV seulement fonctionnent. La politique communale de gestion de l'accès à l'eau n'est donc pas encore adaptée aux besoins de la communauté.

Conclusion

L'accès à l'eau potable dans la commune d'Adjarra dépend d'une part des capacités des ménages à s'offrir cette ressource et d'autre part des diligences des autorités administratives à rendre disponible la

ressource. Le constat actuel n'est pas reluisant. Cette recherche a révélé qu'en dépit des chiffres publiés çà et là, les consommateurs rencontrent de grandes difficultés à s'approvisionner en eau potable. Le coût de cession élevé, les dysfonctionnements des ouvrages, la politique approximative sont autant de contraintes qui limitent l'accès à l'eau potable dans cette commune.

En conséquence, les ouvrages d'eau existants devraient être complétés dans la commune ; le réseau de la SONEB étendu, et réduire le coût de cession de l'eau aux ménages. Il serait aussi nécessaire d'accroître les sensibilisations sur l'importance de la consommation de l'eau potable et ses conséquences sur la santé des êtres humains.

Références bibliographiques

- Assemblée Nationale, 2010, *Loi n°2010-44 portant gestion de l'eau en République du Bénin*,.
- Brooks David, 1999, *L'eau*, Ottawa, Centre de Recherche pour le Développement International, 80p.
- Crozier Michel. et Friedberg Erhard., 1997, *L'Acteur et le Système, Les contraintes de l'action collective*, Paris, Editions du Seuil, collection Point-Essai, PP.132-133.
- Mairie d'Adjarra, Bureau CMC, 2014, *Programmation Communale Eau 2015-2017*,
- March James, Simon Herbert, 1958, *Organizations*, NY : Wiley, 2nd ed., Oxford : Blackwell Publishers, 1993
- Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique, Direction de l'Hydraulique, 2016, *Stratégie Nationale de l'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural du Bénin 2005- 2015*, Cotonou, p.38.
- Pirotton, Gérard., *Une présentation de l'Analyse Stratégique, selon Michel CROZIER et Erhard Friedberg. Présentation schématique*, www.users.skynet.be/gerard.pirotton. consultée le 10/03/2019, 20h10mn

Dépôt légal n° 11618 du 16 /09/19
Bibliothèque nationale du Bénin, 3^{ème} trimestre

HOMMAGES À TITRE ANTHUME

1. Prof. Honorat Aguessy
2. Dr. Denis Amoussou-Yéyé
3. Prof. Albert Tingbé-Azalou
4. Dr (MC). Amédée J. Odounlami
5. Dr. Bodéhou G. Dah Lokonon
6. Dr (MC). Elisatbeth Gnansounou Fourn
7. Dr. (MA) Bonaventure d'Oliveira
8. Dr. (MA) Jean-Marie Botchi
9. Dr. (MA) David Houinsa
10. Dr. Grégoire Houssou

HOMMAGES À TITRE POSTHUME

1. Dr. Denis Fagla Ahouangan
2. Dr. Léon Sacramento
3. Dr. Claude Assaba
4. Dr. Jean.-Marie Apovo
5. Dr (MC). Christian Agossou
6. Dr. Abdoulaye Galilou
7. Dr. Denise Sossouhounto
8. Dr Finagnon Oké

CONTACT :

072 BP 445 Cotonou

Tél. +229 95 06 13 35/ 97 46 12 83

Email : colloqueanciensdsa2019@gmail.com

ISBN N°978-99982-0-153-8